

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES DE SALLENELLES ET DE MERVILLE-FRANCEVILLE

REMISE EN EAU DES « TERRAINS FRANÇOIS » DANS LE CADRE D'UNE MESURE COMPENSATOIRE A L'EXTENSION DU TERMINAL FERRY DE OUISTREHAM

Le préfet du Calvados, informe le public qu'en exécution de l'arrêté du **22 juillet 2020**, il est procédé, du lundi 24 août 2020 à partir de 9h00 au samedi 26 septembre 2020 jusqu'à 12h00 inclus, à une ENQUETE PUBLIQUE sur la demande présentée par les ports de Normandie sollicitant une autorisation environnementale pour la remise en eau des « terrains François » correspondant à une mesure compensatoire à l'extension du terminal ferry de Ouistreham.

Les pièces relatives à cette enquête, ainsi que les registres d'enquête sont déposés pendant toute la durée de l'enquête en mairies de Sallenelles et de Merville-Franceville, ainsi qu'à la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge. Ils sont consultables aux jours et heures d'ouverture du public selon les modalités suivantes (ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à évoluer).

| | |
|---|--|
| Mairie de Sallenelles : | le mardi et vendredi de 17h30 à 18h30 |
| Mairie de Merville-Franceville : | du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 le samedi de 9h00 à 12h00 |
| Au siège de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : | du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 |

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre propositions :

- sur les registres d'enquête déposés en mairie de Sallenelles, de Merville-Franceville et à la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge,
- par correspondance postale avec accusé de réception, cachet de la poste faisant foi, adressée au commissaire-enquêteur au **siège de l'enquête** :

Mairie de Sallenelles
rue André Pierre Marie
14 121 SALLENELLES

- par mail à l'adresse suivante : ddtm-gl@calvados.gouv.fr

- sur le registre d'enquête dématérialisé sur lequel les observations du public sont disponibles :
<https://www.registre-dematerialise.fr/2044>

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables sur le site internet des services de l'Etat du Calvados, rubrique "Publications/Police de l'eau/enquêtes publiques et consultation du public", sur le site du registre dématérialisé, à la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados et en mairies de Sallenelles, de Merville-Franceville et à la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge en version papier.

Des informations complémentaires peuvent être demandées au pétitionnaire :

| | |
|--|--|
| Ports de Normandie 3 rue René Cassin 14 280 SAINT CONTEST | Mail : contact@portsdenormandie.fr tél : 02.31.53.34 61. |
|--|--|

Monsieur Patrick BOITON, commissaire-enquêteur, se tient à la disposition du public en mairies de Sallenelles, de Merville-Franceville et à la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge pour répondre aux différentes interrogations du public et recevoir les observations écrites ou orales.

Les dates et heures de présence sont les suivantes :

| | |
|--|---|
| Mairie de Sallenelles : | - le lundi 24 août 2020 de 9h00 à 12h00 - le mercredi 9 septembre 2020 de 15h30 à 18h30 - le samedi 26 septembre 2020 de 9h00 à 12h00 |
| Mairie de Merville-Franceville : | - le vendredi 18 septembre 2020 de 9h00 à 12h00 - le jeudi 3 septembre 2020 de 14h00 à 17h00 |
| Au siège de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge Zac de la vignerie - rue des entreprises BP 10056 14 160 DIVES-SUR-MER | - le jeudi 27 août 2020 de 9h00 à 12h00 |

A la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la mairie de Sallenelles ainsi qu'à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, Service maritime et littoral, 10 Boulevard du Général Vanier, 14 035 Caen, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat du Calvados.

Pour le Préfet et par délégation
La responsable du service maritime et littoral
Annie LANNUZEL